



La Croix-Rouge française devient adhérente de Nexem

Paris, le 21 mars 2022. *Après cinq années d'un partenariat étroit, la Croix-Rouge française fait le choix de rejoindre Nexem et devient adhérente de la principale organisation professionnelle représentative des employeurs de la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale (BASS).*

Cette décision vient consacrer le **rapprochement entre les deux organisations, initié dès 2017** à travers un partenariat stratégique visant à structurer le secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif.

Cette alliance s'est renforcée en **2019** à l'instauration de l'Opco Santé puis en **2020** avec l'entrée de Nexem au capital de l'accélérateur 21, accélérateur d'innovation sociale hébergé sur le campus de la Croix-Rouge française.

Dans la continuité d'un partenariat engagé il y a cinq ans, la Croix-Rouge française fait aujourd'hui le choix d'être représentée par Nexem dans sa responsabilité d'employeur. Cette adhésion n'entraîne pas de changement conventionnel pour les salariés de la Croix-Rouge française.

Le 18 février 2022, à l'occasion de la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social organisée par le Premier ministre, les employeurs ont en effet obtenu un soutien sans précédent de l'Etat et des départements pour construire une convention collective unique étendue à tous les acteurs associatifs du secteur.

Nexem portera cette ambition aux côtés de la Fehap pour construire un socle conventionnel commun à l'ensemble des métiers du soin et de l'accompagnement des personnes vulnérables.

« Nous nous réjouissons de compter la Croix-Rouge française, dont nous partageons l'engagement, et les valeurs, parmi nos adhérents. Avec le premier opérateur associatif français qui rejoint notre force collective nous irons plus loin dans la défense d'un modèle associatif qui apporte des solutions concrètes aux besoins de solidarité et d'inclusion de notre société », déclare Stéphane Racz, directeur général de Nexem.

« L'adhésion de la Croix-Rouge française à Nexem est le fruit d'une étroite collaboration et de travaux communs engagés depuis maintenant plus de cinq ans avec une évidente vision partagée des enjeux du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif. Elle nous permettra de poursuivre les démarches engagées sur la juste reconnaissance et l'attractivité de ses métiers et le déploiement de l'innovation sociale. », déclare Jean-Christophe Combe, directeur général de la Croix-Rouge française.

Contact presse Nexem

Stéphanie Panissier, 07 87 52 19 38 - s.panissier@nexem.fr

Contact presse Croix-Rouge française

Christèle Lambert-Côme, 01 44 43 12 07 - 06 07 34 99 29 - christele.lambert-come@croix-rouge.fr

A propos de la Croix-Rouge française

Premier opérateur associatif français, la Croix-Rouge française compte plus de 66 000 bénévoles et 17 000 salariés, spécialistes du secourisme, acteurs de l'humanitaire et de la solidarité sociale et sanitaire qui accompagnent chaque année des millions de personnes en France métropolitaine mais aussi dans les territoires ultra marins, ainsi qu'à l'international.

Elle gère près de 600 établissements et services dans les secteurs sanitaire, social, médico-social et de la formation. Grâce aux salariés de nos établissements et instituts et à nos structures bénévoles, nous bénéficions d'une implantation territoriale unique qui nous permet de proposer une offre de services de qualité, au plus près des besoins locaux.

Reconnues pour leur expertise, nos équipes pluridisciplinaires accueillent, accompagnent, forment et soignent chaque année des dizaines de milliers de personnes. Elles placent au cœur de leurs pratiques professionnelles les valeurs d'humanité et de solidarité qui constituent le socle de la démarche Croix-Rouge.

En savoir plus : www.croix-rouge.fr

Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs associatifs du secteur social, médico-social et sanitaire. Elle représente **plus de 11 000 établissements et services** employant plus de **330 000 professionnels** dans cinq champs d'activité : **le handicap, la protection de l'enfance, l'autonomie des personnes âgées, la protection juridique des majeurs et la lutte contre les exclusions.**

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : **promouvoir le modèle associatif** comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, **au service d'une société inclusive.**

Retrouvez toutes nos informations sur nexem.fr

Suivez-nous sur : [LinkedIn](#) ; Twitter [@Nexem_actu](#) ; [Facebook](#)